

REUNION DU C.C.A.S le 8 AVRIL 2021

Présents : Didier Chassain, Brigitte Fayet, Julie Piet, Danielle Lisa, Valérie Boucheret,

Membres nommés : Mado David, Gisèle Douarre, Pâquerette Jay, Carlos Rodrigues

Absent :

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Didier Chassain, Président.

A DEBATTRE

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres

Il informe l'assemblée sur le fonctionnement du CCAS, notamment les aides qu'il peut apporter aux personnes de la commune et insiste sur sa principale ressource, qui est la fête de l'Alambic, gérée par l'association « LES AMIS DE L'ALAMBIC ». Les bénéficiaires de cette journée permettent de financer le repas et le colis pour les anciens qui a lieu tous les ans en janvier. En 2020, suite à la crise sanitaire, il n'y a pas eu de fête de l'Alambic. Cependant, l'Association « Les Amis de l'Alambic » a quand même fait un don de 500 € pour financer l'achat des colis pour les personnes âgées.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 :

Le président de séance donne lecture du compte administratif 2020 du CCAS qui se présente ainsi :

Total des dépenses de fonctionnement : 2 305,02 €

Total des recettes de fonctionnement : 893,00 €

Report 2019 : 619,92 €

Résultat global de l'exercice : - 792,10 €

Les membres du C.C.A.S décident d'affecter la somme suivante :

Au compte 002 : 792,10 €

Après en avoir délibéré, les membres du C.C.A.S votent le compte administratif à l'unanimité des membres présents.

VOTE DU BUDGET 2021 :

DON à un particulier : Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal a décidé de soutenir le dernier commerce de la commune , à savoir le bar - restaurant « L'Alambic ». Parmi les actions envisagées pour ce soutien, il a été décidé en réunion du Conseil de financer l'achat de matériaux, de matériel et d'ustensiles de cuisine, afin d'améliorer la qualité de l'accueil et d'étoffer le fonds de commerce. Il explique que les restaurateurs ont engagé pour 1 706,87 € de frais et présente les factures aux membres du CCAS. Comme les restaurateurs ont payé ces différentes factures, et pour être en accord avec ce qui a été décidé par le Conseil, il précise que la commune a viré 3 000 € au budget CCAS, afin d'honorer ces dépenses. Il propose donc aux membres du CCAS de faire un don de 1 700 € aux restaurateurs, soit à Mme Céline SEGUIN, Gérante du restaurant « L'ALAMBIC », somme qui sera prélevée sur le chapitre 65, article 6562.

APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS, LES MEMBRES DU CCAS APPROUVENT CETTE PROPOSITION.

Monsieur le Président présente les propositions du budget 2021 pour le CCAS :

Total des dépenses de fonctionnement : 3 600,00 €

Total des recettes de fonctionnement : 3 600,00 €

Après en avoir délibéré, les membres du C.C.A.S votent ce budget à l'unanimité des membres présents.

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021

Présents : Didier Chassain, Jérôme Giboin, Brigitte Fayet, Nadine Durand, Laetitia Ferreira, Valérie Boucheret, Danielle Lisa, Nadine Paget, Julie Piet, Jean-Luc Bardot

Absents : Maïder Gager (procuration à Nadine Paget), Michelle Raye (procuration à Danielle Lisa), Davy Maymont (procuration à Jérôme Giboin), Marc Terret (procuration à Jean-Luc Bardot), Jean-François Douce (procuration à Nadine Durand)

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Didier Chassain, Maire

A DEBATTRE

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION : comme à chaque fois, un exemplaire du compte-rendu de la dernière réunion a été envoyé à chaque conseiller municipal. Il y a des d'observations que Mr le maire a retranscrites et qu'il lit. **Le compte-rendu de la séance du 11 Mars 2021 est approuvé à l'unanimité.**

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020:

1-COMMUNE : Le président de séance, Monsieur Jean-Luc Bardot, donne lecture du compte administratif 2020 pour la commune qui se présente ainsi :

Total des dépenses de fonctionnement : 300 765,66 €

Total des recettes de fonctionnement : 366 957,00€

Report 2019 : 104 290,69 €

Total des dépenses d'investissement : 66 150,55 €

Total des recettes d'investissement : 70 376,20 €

Reste à réaliser : dépenses = 106 149,00 €, recettes = 3 000,00 €

Report 2019 : -10 545,71 €

Résultat global de l'exercice : - 6 320,06 €

Le conseil décide d'affecter les sommes suivantes :

au compte 001 : - 6 320,06 €

au compte 002 : 61 012,97 €

au compte 1 068 : 109 469,06 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le compte administratif ainsi :

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10 Nombre de procurations : 5

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES : Pour : 15

Contre : néant

Abstentions : néant

et affecte le résultat 2020 présenté ci-dessus.

2-ASSAINISSEMENT : Le président de séance, Monsieur Jean-Luc bardot, donne lecture du compte administratif 2020 pour l'assainissement qui se présente ainsi :

Total des dépenses de fonctionnement : 3 545,35 €

Total des recettes de fonctionnement : 19 484,88 €

Report 2019 : néant €

Total des dépenses d'investissement : 14 110,54 €

Total des recettes d'investissement : 13 043,46 €

Reste à réaliser en dépenses et en recettes : - 33 958,08,00 €

Report 2019 : - 18 018,55 €

Résultat global de l'exercice : - 14 874,08 €

Le conseil décide d'affecter les sommes suivantes :

au compte 001 : - 14 874,08 €

au compte 002 : - 18 018,55 €

au compte 1 068 : 33 958,08 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le compte administratif ainsi :

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10 Nombre de procurations : 5

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES : Pour : 15

Contre : néant

Abstentions : néant

et affecte le résultat 2020 présenté ci-dessus.

VOTE DES TAUX DE FISCALITE POUR 2021 (TFB, TFNB) : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de fixer les taux d'impositions locales pour l'année 2021. Il donne lecture de l'état 1259, et notamment des bases nettes d'imposition des taxes directes locales ainsi que des allocations compensatrices dont bénéficiera la Commune pour 2021.

Considérant le projet de budget communal 2021, Monsieur le Maire rappelle qu'il a été décidé précédemment de ne pas augmenter les impôts locaux. Il s'agit donc de maintenir les taux d'imposition au niveau de l'année 2020 concernant les taxes foncières afin d'atteindre le produit fiscal attendu qui s'élève à 146 649,00 €. Il rappelle que la taxe d'habitation n'est plus soumise au vote des taux depuis sa suppression, et que le produit attendu de cette taxe est de 4 999 €. Monsieur le Maire précise que dans le cadre de la réforme fiscale, il convient, si le taux sur la TFB n'est pas modifié, de voter un taux de référence qui se monte à 33,48 %. Les taux d'imposition pour l'année 2021 se présentent donc comme suit :

Taxe foncière bâti : 33,48 %

Taxe foncière non bâti : 81,95 %

OUÏ CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE, A L'UNANIMITE, DE FIXER LES TAUX D'IMPOSITION 2021 COMME INDIQUE CI-DESSUS.

VOTE DES DEUX BUDGETS 2021 :

COMMUNE : Monsieur le Maire présente les propositions du budget 2020 pour la commune

Total des dépenses de fonctionnement : 396 111,97 €

Total des recettes de fonctionnement : 396 111,97 €

Total des dépenses d'investissement : 109019,03 €

+ Reste à réaliser en dépenses : = 106 149,00 € Total : 215 168,03 €
Total des recettes d'investissement : 212 168,03 €
+ Reste à réaliser en recettes : 3 000 €
= Total : 215 168,03 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote ce budget ainsi.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 10 Nombre de procurations : 5
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES : Pour : 15
 Contre : néant
 Abstentions : néant

2-ASSAINISSEMENT : Monsieur le Maire présente les propositions du budget 2021 pour l'assainissement :

Total des dépenses de fonctionnement : 41 182,00 €
Total des recettes de fonctionnement : 41 182,00 €
Total des dépenses d'investissement : 136 109,53 €
Reste à réaliser : 19 084 € Total : 155 193,53 €
Total des recettes d'investissement : 155 193,53 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote ce budget ainsi :

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 10 Nombre de procurations : 5
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES : Pour : 15
 Contre : néant
 Abstentions : néant

VOTE D'UN EMPRUNT POUR REALISER LA STATION D'EPURATION : Mr le Maire précise que les travaux doivent démarrer d'ici la fin de l'année et qu'il faudra commencer à payer les entreprises. Comme vu dans le budget, il propose pour financer ces premiers travaux d'avoir recours à l'emprunt. En empruntant cette année, la première échéance arriverait en 2022. **APRES DELIBERATION , LE CONSEIL, A L'UNANIMITE, DECIDE d'emprunter la somme de 100 000 € et de confier les transactions avec les banques à Mme Michelle Raye.**

SECRETAIRE DE MAIRIE : Mr le Maire explique que le poste a été publié sur le site du Centre de Gestion, afin de trouver un remplaçant à notre secrétaire de mairie durant son congé de maladie. Plusieurs demandes sont arrivées en mairie, Mr le Maire présente les candidatures. Il propose que la première commission se

réunisse fin Avril pour que le Conseil choisisse à la réunion de Mai, pour une embauche au 1^{er} Juin. **APRES DELIBERATION , LE CONSEIL, A L'UNANIMITE, APPROUVE CETTE DEMARCHE.**

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES : Elles doivent avoir lieu simultanément les 13 et 20 Juin prochain. Mais, vu la crise sanitaire, certains parlementaires demandent à ce qu'elles soient reportées . Le Conseil Scientifique évoque une situation épidémique difficilement prévisible malgré l'impact certain de la stratégie vaccinale, mais laisse le gouvernement prendre la décision. Il s'agit aussi de pouvoir faire une campagne électorale dans de bonnes conditions. Eric Gold, sénateur, a lancé un sondage auprès des élus locaux pour leur demander leur avis. **APRES DELIBERATION , LE CONSEIL, A L'UNANIMITE, SE PRONONCE POUR UN REPORT DES ELECTIONS A L'AUTOMNE 2021.**

CEREMONIE DU 8 MAI : **APRES DELIBERATION , LE CONSEIL, A L'UNANIMITE, DECIDE d'organiser cette manifestation à huis clos.** Seuls le maire, ses deux adjoints et le Président des Anciens Combattants seront présents.

SECURITE ROUTIERE : Jérôme explique qu'il est nécessaire de continuer notre programme de renforcement de la sécurité sur nos routes départementales et communales. Il propose de réfléchir à la façon de sécuriser le carrefour des 4 routes à Bonnat., **LE CONSEIL, A L'UNANIMITE, APPROUVE CE CHOIX et DECIDE que la commission « Voirie » travaille sur ce sujet en en 2020 pour des travaux en 2021.**

MUR DU CIMETIERE : suite à la dégradation par l'entreprise Eiffage, **APRES DELIBERATION, il est décidé de demander à l'entreprise de maçonnerie Devaine, de Mons, d'établir un devis.**

INFORMATIONS

STATION : Mr le Maire présente les nouveaux plans et la nouvelle estimation faits par Mr Barrand du bureau d'études SECAE sur le terrain récemment acheté. L'estimation pour cette station de 720 équivalents/habitants est de 591 120 € TTC. Mr Barrand viendra en mairie présenter le projet dans le mois d'avril accompagné du Conseil départemental et de l'Agence de l'eau, nos principaux financeurs.

TRACTEUR : Jérôme fait part des rendez-vous qu'il a eu, accompagné de l'employé communal, avec les représentants des Etablissements CARTON de Maringues (KUBOTA), du Réseau Agricole de Saulzet (CLAAS), des Ets MARCHADIER de Surat (NEW HOLLAND) et du garage agricole MONTAGNON à Demolle (JOHN DEERE). Il annonce qu'il réunira la commission dès qu'il sera en possession des 4 devis.

VACCINATIONS : Mr le Maire explique que la Pharmacie de St Yorre va organiser une vaccination des plus de 75 ans avec le vaccin Pfizer et qu'elle a demandé aux communes voisines de recenser leurs volontaires. Il remercie les élus du CCAS qui se sont occupées de cette opération en allant voir les 36 personnes de la commune concernées, et qui se sont proposées de les accompagner ce jour-là. Seules 6 personnes se feront vaccinées les 10 et 11 Avril prochain à la salle Valéry Larbaud à St Yorre, les autres étant déjà vaccinées ou refusant le vaccin. La liste des volontaires a été transmise à la pharmacie.

MARCHAND DE FRUITS ET LEGUMES : Mr le Maire annonce que tous les jeudis après-midi, de 15h à 18h30, un couple de Saint-Priest, installera son stand de fruits et légumes devant la mairie de Mons.

QUESTIONS DIVERSES :

- **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES** : Nadine Paget pense qu'il faudra le mettre en place dès que les conditions sanitaires le permettront.
- **RAMASSAGE SCOLAIRE** : Julie fait remarquer que les enfants du haut de Mons (Renodent, Villard,...) ont beaucoup de chemin pour aller prendre le bus du Collège sous le Ronch. Elle demande s'il n'est pas possible de modifier le trajet du ramassage scolaire. Mr le Maire répond que la question ne s'est jamais posée, les parents emmenant leurs enfants au point de ramassage, mais que cela doit être étudié. **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL DECIDE de poser la question d'un nouveau point de ramassage au Conseil Départemental.**

PROCHAINE REUNION : Jeudi 6 Mai à 19h à la Salle Polyvalente à huis clos,

Ont signé les membres présents